

Guillaume

Monsieur le Président de La République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

le 26 février 2021

OBJET : Mémorial des Tuileries en hommage aux victimes de l'esclavage colonial.

Monsieur le Président de la République,

Dans votre allocution du 27 avril 2018 intitulée : « Mémoire de l'esclavage : le temps des actes », vous preniez l'engagement suivant : « ... inscrire pleinement cette mémoire dans notre récit national. » ... « ...pour que jamais ne s'efface leur souffrance, je soutiens le projet d'ériger à Paris, dans le Jardin des Tuileries, un mémorial national qui rende hommage à ces victimes. »

Cet engagement était rappelé par le Premier ministre de l'époque, Monsieur Philippe, le 10 Mai 2018 : « Dès lors, graver dans la pierre la dignité de la personne humaine sera l'objectif du Mémorial qui recensera les quelque 208 000 noms donnés aux esclaves des colonies françaises en 1848 et dans les années qui ont suivi. »

La promesse faite d'édifier un Mémorial aux Tuileries à la Mémoire de l'esclavage sera sans aucun doute tenue.

Ce projet semble néanmoins prendre un retard regrettable. Retard provoqué par une polémique incompréhensible à mon sens et en provenance du Ministère de la Culture. Ministère qui semble réticent à l'inscription sur ce Mémorial des 200 000 noms d'esclaves affranchis par le décret d'abolition du 27 avril 1848.

Les questions qui me viennent à l'esprit sont simples.

Pourquoi ce refus incompréhensible ? Comment se fait-il que 173 ans après l'abolition de l'esclavage, nous en soyons encore en France à nous interroger sur la pertinence ou non d'inscrire sur un Mémorial les noms des dernières victimes de cette abomination qu'était l'esclavage ?

« Mémoire de l'esclavage » - « Graver dans la pierre la dignité de la personne humaine » - « Le temps des actes »

Nous y sommes presque. Ce monument à Paris rappellera pour toujours à la mémoire des générations futures la responsabilité et le rôle de la France dans l'esclavage. Mais cela ne suffit pas.

Il est très probablement impossible de retrouver les noms de toutes les victimes de l'esclavage sur plusieurs siècles de cette sombre histoire. Pour honorer la mémoire d'une victime il est cependant important de pouvoir la nommer. Les fondamentaux de l'esclavage consistait justement à priver les individus de leur patronyme et ainsi à les déshumaniser.

Un immense travail de recherche a été effectué pour parvenir à identifier et nommer les 208 000 derniers esclaves, ceux qui ont été affranchis en 1848.

Pour l'humanité de ce mémorial et pour les descendants d'esclaves qui le souhaitent, ce mémorial doit égrainer les noms des affranchis d'une manière ou d'une autre.

Je tenais à vous communiquer mon point de vue sur ce sujet. Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à cette bouteille jetée à la mer. Une bouteille qu'un esclave aurait pu lui aussi jeter dans la mer des Antilles ou d'ailleurs il y a 173 ans.

Une bouteille dans laquelle il aurait pu glisser un morceau de papier et sur lequel il aurait peut-être pu inscrire... son nom.

Veillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma sincère considération.

Guillaume